

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Cité de Dorval tenue dans la salle du conseil, 60, avenue Martin, Dorval, Québec, le 19 avril 2021, à 20 h.

Monsieur Edgar Rouleau, maire, préside la séance.

SONT PRÉSENTS :

Madame la conseillère Margo Heron, messieurs les conseillers Marc Doret, Michel Hébert, Robert Le Sage, Paul Trudeau et Christopher von Roretz formant un quorum complet dudit conseil.

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Robert Bourbeau, Directeur général  
Me Chantale Bilodeau, Greffière et Directrice des affaires publiques

---

**CM2104 122**

**1.a Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MARC DORET

IL EST RÉSOLU:

D'adopter l'ordre du jour de la séance du 19 avril 2021 après avoir ajouté le point suivant :

4.w Fourniture de conteneur/bureau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**CM2104 123**

**1.b Période de questions et réceptions des requêtes**

1. Une résidente de l'avenue Parkfield demande si la Ville peut entamer un dialogue avec les jeunes adultes pour les encourager à voter en grand nombre lors de prochaines **élections municipales**.
2. Une résidente du croissant Linnet demande l'aide de la Ville pour permettre à la **Coop préscolaire de Dorval** de réintégrer les locaux du centre communautaire Sarto-Desnoyers, présentement fermé en raison de la Covid-19. Si ce n'est pas possible, elle demande de pouvoir utiliser toute autre salle d'un autre bâtiment municipal comme le Complexe aquatique et sportif Dorval, ou encore de trouver une autre solution qui permettra aux enfants d'avoir accès au programme d'apprentissage offert par la Coop.
3. Un résident de l'avenue Dawson demande : 1) qui est l'ingénieur en chef de la Ville; 2) si le feu de circulation à l'intersection de l'avenue Dorval et du **chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore** fonctionne correctement; et 3) si des panneaux d'arrêt peuvent être ajoutés sur le **chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore** en direction du village pour faire ralentir la circulation.

4. Une résidente de l'avenue Clément demande de nouveau à la Ville d'intervenir pour trouver une solution à la présence accrue de visiteurs au **parc Pine Beach** qui empêche les propriétés avoisinantes de jouir de la quiétude et de la propreté des lieux auxquelles ils sont habitués.
5. Une résidente du croissant McNicoll en son nom personnel et celui de deux autres résidents demande quand monsieur le maire Rouleau va accepter de rencontrer virtuellement les représentants des regroupements TechnoparcOiseaux et RegroupementQuébecOiseaux pour répondre à leurs demandes de rendre le **Golf Dorval** accessible aux activités hivernales pour permettre la pratique de sports d'hiver et l'observation des oiseaux qui s'y trouvent.
6. Un résident de l'avenue St-Charles demande 1) si monsieur le maire Rouleau entend demander la destitution de la conseillère **Margo Heron** qui aurait prétendument enfreint certaines dispositions réglementaires; 2) pourquoi la Ville accepte que l'acheteur du terrain situé au **252 Clément** brise le contrat de vente en transférant la propriété à son fils; et 3) si le conseiller von Roretz était au courant que la Ville enregistrerait les séances du conseil avant que les **enregistrements** ne deviennent publics, s'il a approuvé une telle pratique, s'il est d'accord que ces enregistrements soient rendus publics et s'il soutient l'affirmation de la Ville selon laquelle elle ne peut pas rendre public ces enregistrements parce qu'elle en a disposés.
7. Une résidente de l'avenue de l'Académie demande 1) à ce que la Ville exige que le **Collège Ste-Anne** plante une haie de cèdres de 10 pi pour assurer un écran d'intimité végétal en raison de la proximité de sa propriété du chalet qui est présentement en construction; et 2) à ce que la porte principale du chalet soit située sur le côté est, avec vue sur le terrain synthétique, et non pas à l'arrière du chalet, avec vue sur sa propriété.
8. Un résident du croissant Dubord remercie les conseillers et les employés de la Ville pour leur bon travail en ce temps de pandémie, dit apprécier les communiqués intitulés « Coronavirus » pour les informations utiles diffusées et trouve informatives la lecture des questions et les réponses données au cours de la webdiffusion de la période de questions. Il demande 1) si le résident **Mike Nizzola** qui a posé des questions lors des séances de février et de mars est un candidat aux futures élections municipales, auquel cas il trouve que le résident ne joue pas franc jeu en posant ses questions; 2) un suivi de l'état d'avancement du projet de **réfection du rond-point Dorval** et si les travaux affecteront la circulation entre Dorval sud et Dorval nord cet été; et 3) si certains bâtiments offrant des services de santé sont exonérés d'**impôt** ou s'ils paient un impôt réduit.
9. Un résident du **chemin du Bord-du-Lac—Lakeshore** demande 1) si la **conseillère** qui ne s'est pas conformée à la réglementation municipale compte verser des dons totalisant 1500 \$ à trois organismes de bienfaisance; 2) d'améliorer la sécurité des cyclistes en les encourageant à emprunter la piste cyclable sur Dawson; et 3) suggère d'adopter une résolution exigeant que tous les futurs candidats passent un test de QI avant de se porter candidats aux **élections municipales**.

---

## CM2104 124

### 2.a Procès-verbal - Approbation

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MARGO HERON  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MARC DORET

IL EST RÉSOLU:

D'approuver le procès-verbal de la séance du 15 mars 2021. Ledit procès-verbal a été remis à chaque membre du conseil conformément aux dispositions de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**CM2104 125****3.a Avis de motion et dépôt du projet de règlement RCM-1308-48-2021 modifiant de nouveau le règlement 1308-87 sur la circulation et la sécurité publique aux fins de remplacer le plan des limites de vitesse de la municipalité**

Monsieur le conseiller Christopher von Roretz donne avis de motion à l'effet de proposer, à une séance ultérieure du Conseil, le règlement RCM-1308-48-2021 modifiant de nouveau le règlement 1308-87 sur la circulation et la sécurité publique aux fins de remplacer le plan des limites de vitesse de la municipalité et dépose ledit projet de règlement.

---

**CM2104 126****3.b Avis de motion et dépôt du projet de règlement RCM-85-2021 sur l'instauration du programme rénovation Québec «Volet maisons lézardées»**

Monsieur le conseiller Michel Hébert donne avis de motion à l'effet de proposer, à une séance ultérieure du Conseil, un règlement sur l'instauration du programme rénovation Québec «Volet maisons lézardées» et dépose ledit projet de règlement.

---

**CM2104 127****3.c Règlement de délégation - Compte-rendu du directeur général**

Est déposé pour l'information des membres du conseil le compte-rendu du directeur général sur les actes posés pour la période du 13 mars au 15 avril 2021 en vertu des pouvoirs qui lui sont délégués par le règlement de délégation de pouvoirs RCM-3-2005.

---

**CM2104 128****3.d Avis de motion et dépôt du projet de règlement RCM-82.1-2021 modifiant le règlement sur la tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2021, aux fins d'introduire un nouveau tarif pour l'usage de mobilier urbain dans certains parcs**

Monsieur le conseiller Paul Trudeau donne avis de motion à l'effet de proposer, à une séance ultérieure du Conseil, un règlement modifiant le règlement sur la tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2021 (RCM-82.1-2021), aux fins d'introduire un nouveau tarif pour l'usage de mobilier urbain dans certains parcs, et dépose ledit projet de règlement.

---

**CM2104 129****4.a Remplacement de l'équipement pétrolier du Centre aquatique et communautaire Surrey**

Attendu qu'une inspection des équipements pétroliers au centre aquatique et communautaire Surrey a été effectuée à l'automne 2020 dans le cadre du renouvellement du permis d'exploitation;

Attendu que lors de l'inspection, une détérioration critique des équipements souterrains a été constatée et que ceux-ci doivent être remplacés;

Attendu que des services techniques professionnels sont requis pour la réalisation du projet;

Attendu qu'un appel d'offres sur invitation a été lancé le 10 mars 2021, pour un mandat d'exécution de plans et devis, ainsi que la surveillance des travaux dans le cadre du projet de remplacement d'un réservoir souterrain de carburant Diesel au Centre aquatique et communautaire Surrey;

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MARGO HERON  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ROBERT LE SAGE**

**IL EST RÉSOLU:**

D'octroyer un contrat à la firme Pétrosur Ltée, firme ayant obtenu la note la plus élevée, pour la réalisation du mandat d'exécution de plans et devis, ainsi que la surveillance des travaux dans le cadre du projet de remplacement d'un réservoir souterrain de carburant au Centre aquatique et communautaire Surrey, au montant global de 42 511,30 \$ ttc. conformément à sa soumission ouverte le 24 mars 2021.

Imputation: Poste budgétaire 23 080 90 000, projet 2021-23, virement requis de 30 000\$ du PTI ligne 34 et 40 000\$ du PTI ligne 35, financé par une affectation des activités de fonctionnement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## **CM2104 130**

### **4.b Approbation d'une enveloppe budgétaire pour couvrir les ordres de changement et/ou dépenses contingentes dans le cadre de trois projets de construction**

Attendu qu'à sa séance du 18 novembre 2020, le conseil a autorisé l'octroi d'un contrat de 11 356 224,47 \$ ttc à l'entreprise MA2D Construction pour des travaux d'agrandissement de l'aréna Dorval;

Attendu qu'à sa séance du 18 janvier 2021, le conseil a autorisé l'octroi d'un contrat qui au bon de commande final totalise 1 067 313 \$ ttc à l'entreprise Espace Construction Inc. pour les travaux de réfection et de modification de la terrasse et l'aménagement d'une salle multifonctionnelle au Centre communautaire Sarto-Desnoyers;

Attendu qu'à la présente séance du 15 mars, l'octroi d'un contrat de 779 692,83 \$ à l'entreprise Les constructions GMP Inc. est soumis pour approbation par le conseil pour des travaux de réfection des façades et de réaménagement intérieur de l'hôtel de ville;

Attendu que des ordres de changements, des dépenses contingentes ou d'autres modifications accessoires au contrat principal peuvent se présenter en cours d'exécution des travaux;

Attendu qu'une enveloppe budgétaire pour couvrir certains ordres de changements ou dépenses contingentes serait requise pour alléger les processus et éviter des délais dans les travaux advenant que ces dépenses doivent être soumises au conseil à la pièce;

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ROBERT LE SAGE  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ**

IL EST RÉSOLU:

D'approuver une enveloppe budgétaire additionnelle équivalente à 5 % du montant global octroyé pour chacun des contrats décrits à la présente résolution, le tout se détaillant comme suit :

- un montant de 567 800 \$ pour le contrat de travaux d'agrandissement de l'Aréna Dorval;
- un montant de 53 365 \$ pour le contrat de rénovation de la terrasse et de l'aménagement d'une salle multifonctionnelle au CCSD;
- un montant de 38 985 \$ pour le contrat de réfection du mur nord et le réaménagement intérieur de l'hôtel de ville;

D'autoriser le Directeur des travaux publics à approuver les ordres de changements et dépenses contingentes découlant de l'exécution des travaux en cours jusqu'à concurrence de 7 500 \$ chacun, le tout sous réserve de ce qui suit :

- d'obtenir le consentement du maire et du directeur général avant leur acceptation auprès de l'entrepreneur;
- de maintenir à jour, un tableau des montants ainsi autorisés pour chacun desdits contrats et le déposer à chaque comité plénier;
- de soumettre au conseil pour approbation, tout ordre de changement ou dépense contingente excédant le montant de 7 500 \$ ttc ou constituant des dépenses pour services professionnels, des frais d'experts ou encore des variations de quantités de plus de 15 %;

Imputation : même poste budgétaire et projets identifiés dans les résolutions d'approbation de chacun des contrats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

## **CM2104 131**

### **4.c Fournitures de systèmes de traverses clignotantes pour piétons**

Attendu que deux (2) entreprises ont répondu à la demande de prix pour la fourniture de deux (2) systèmes de traverses clignotantes pour piétons à installer sur le territoire de la Cité de Dorval;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MICHEL HÉBERT

IL EST RÉSOLU:

D'émettre une commande d'achat à Signalisation Kalitec Inc., entreprise ayant soumis le meilleur prix, pour la fourniture de deux (2) systèmes de traverses clignotantes pour piétons, au montant global de 17 688,90 \$ ttc conformément à sa soumission du 9 mars 2021.

Imputation: Poste budgétaire 02 355 00 649

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

## **CM2104 132**

#### **4.d Autorisation de signature d'une convention d'occupation avec Dorval Property Corporation - Relocalisation temporaire de deux services municipaux**

Attendu que des travaux de réfection du mur nord de l'hôtel de ville sont requis;

Attendu qu'il y a lieu de relocaliser la division de l'ingénierie ainsi que le service de l'aménagement urbain pour la durée des travaux;

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER MICHEL HÉBERT  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ**

**IL EST RÉSOLU:**

D'entériner la signature d'une convention d'occupation temporaire intervenue le 18 mars 2021 avec Dorval Property Corp / Service de gestion Centrecorp Ltée (CMSL) pour la location temporaire d'un local au centre commercial Les Jardins Dorval d'une superficie de 2 500 p.c., au loyer mensuel de 9 905,10 \$ ttc, pour la durée des travaux de réfection du mur nord de l'hôtel de ville.

Imputation: Poste budgétaire 23 020 15 000, projet 2021-21 financé par une affectation des activités de fonctionnement

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

#### **CM2104 133**

#### **4.e Fourniture de pièces et réparation d'une surfaceuse à glace**

Attendu que le véhicule no.116 est une surfaceuse à glace électrique, année 2016, servant à l'entretien de la glace à l'aréna Westwood;

Attendu que suivant l'inspection annuelle faite par l'entreprise Robert Boileau Inc. plusieurs pièces dont les batteries du véhicule doivent être remplacées ou réparées;

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ROBERT LE SAGE  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MARC DORET**

**IL EST RÉSOLU:**

D'émettre une commande d'achat à l'entreprise Robert Boileau Inc. pour la fourniture de nouvelles batteries et diverses pièces, au montant global de 17 799,30 \$ ttc conformément à ses soumissions des 11 et 15 mars 2021.

Imputation: Poste budgétaire 02 701 34 534

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

#### **CM2104 134**

#### **4.f Location de panneaux séparateurs pour postes de travail - Aménagement urbain et Ingénierie municipale**

Attendu que les services de l'Aménagement urbain et de l'Ingénierie municipale seront relocalisés au centre commercial Les Jardins Dorval pendant la durée des travaux de réfection du mur nord de l'hôtel de ville;

Attendu qu'il est requis de louer pour une période de six (6) mois des panneaux séparateurs pour postes de travail dans le cadre de l'aménagement temporaire des bureaux des employés de ces services;

Attendu que la division des Ressources matérielles a demandé des prix auprès de trois (3) fournisseurs pour la location de panneaux séparateurs pour les postes de travail concernés;

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MICHEL HÉBERT**

**IL EST RÉSOLU:**

D'émettre une commande d'achat à l'entreprise Hunter Expositions, ayant fourni le meilleur prix, pour la location de séparateurs pour postes de travail, pour une période de six (6) mois, dans le cadre de l'aménagement temporaire de bureaux au centre commercial Les Jardins Dorval, au montant global de 24 177,16 \$ ttc. conformément à ses propositions des 23 mars et 9 avril 2021.

Imputation: Poste budgétaire 23 020 15 000, projet 2021-21, financé par une affectation des activités de fonctionnement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## **CM2104 135**

### **4.g Fourniture et livraison de terreaux pour 2021**

Attendu que deux (2) entreprises ont répondu à l'appel d'offres public TP 2021-07 pour la fourniture et livraison de terreaux pour lit de plantation d'annuelles et de vivaces, pour engazonnement et plantation d'arbres pour la saison 2021;

Attendu que le contrat est assorti de quatre (4) options de renouvellement d'une (1) année chacune;

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER MARC DORET  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ROBERT LE SAGE**

**IL EST RÉSOLU:**

D'accorder un contrat à l'entreprise Les Sols Champlain Inc., plus basse soumissionnaire conforme, pour la fourniture et livraison de terreaux pour lit de plantation d'annuelles et de vivaces, pour engazonnement et plantation d'arbres pour la saison 2021, au montant global de 35 579,01 \$ t.t.c. conformément à sa soumission ouverte le 8 mars 2021.

Imputation: Poste budgétaire no 02 701 54 649

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## **CM2104 136**

### **4.h Installation et entretien de ruches**

Attendu que le Conseil souhaite intéresser la population dorvaloise à la biologie des insectes sociaux, à l'importance des pollinisateurs au sein des écosystèmes et à l'agriculture urbaine;

Attendu que deux (2) ruches seront installées au parc Westwood et deux (2) sur le toit de la bibliothèque de Dorval;

Attendu que l'entreprise Alvéole Montréal Inc. offre les services d'installation et d'entretien pour un montant global de 15 751,58 \$ ttc.

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MARGO HERON  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER PAUL TRUDEAU**

**IL EST RÉSOLU:**

D'autoriser monsieur Serge St-André, directeur du Service des loisirs et culture à signer, pour et au nom de la Cité de Dorval, un contrat de service avec Alvéole Montréal Inc pour un montant global de 15 751,58 \$ ttc.

Imputation: poste budgétaire 02 701 52 450

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## **CM2104 137**

### **4.i Services de ligne verte pour 2021**

Attendu que la firme SAE est en mesure d'offrir un service de Ligne Verte sous la forme de prêt d'une personne compétente formée et supervisée par ladite firme;

Attendu que ce service existe depuis déjà près de 17 ans et qu'il est essentiel pour la surveillance de l'épandage de pesticides sur les terrains privés;

Attendu que la Ligne Verte offre également aux citoyens divers services leur permettant de mieux maîtriser les problèmes liés à l'horticulture;

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER MICHEL HÉBERT  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ**

**IL EST RÉSOLU:**

D'émettre un bon de commande à SAE pour la fourniture du service de Ligne Verte pour la saison 2021, pour un montant total de 24 827,41 \$ ttc

Imputation : Poste budgétaire 02 610 10 411

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## **CM2104 138**

### **4.j Renouvellement du contrat de support pour les serveurs virtuels avec l'utilisation du système d'exploitation VMWare**

Attendu que la Cité avait fait l'acquisition il y a 3 ans, de serveurs VMWare pour remplacer environ 50 serveurs physiques;

Attendu que la Cité doit souscrire au support VMWare pour bénéficier du soutien du système d'exploitation de ces serveurs;

Attendu que des demandes de prix ont été adressées à trois (3) entreprises pour le support du système d'exploitation VMWare;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ROBERT LE SAGE  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MARC DORET

IL EST RÉSOLU:

D'émettre une commande d'achat pour le support d'une durée de trois (3) ans à la firme Insight Canada Inc. au montant global de 21 956,27 \$ ttc.

Imputation: Poste budgétaire: 02-130-50-730

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

#### **CM2104 139**

##### **4.k Services d'audit sur la sécurité des systèmes informatiques et accompagnement stratégique en cybersécurité**

Attendu que trois (3) entreprises ont répondu à la demande de prix pour procéder à l'évaluation de la posture en sécurité informatique et accompagnement stratégique;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ  
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MARGO HERON

IL EST RÉSOLU:

D'émettre une commande d'achat à la firme DSI, plus basse soumissionnaire conforme, pour des services d'audit sur la sécurité de nos systèmes informatiques ainsi que l'accompagnement stratégique dans l'implémentation d'un plan d'action au montant global de 24 834,60 \$ ttc, conformément à son offre datée du 8 avril 2021.

Imputation: Poste budgétaire: 02-130-50-730

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

#### **CM2104 140**

##### **4.l Acquisition de machineries et outils pour l'entretien des terrains du Golf Dorval**

Attendu que la division des Ressources matérielles a lancé un appel d'offres public (DG 2021-01), pour l'acquisition de machineries et outils destinés à l'entretien des terrains du Golf Dorval;

Attendu que cinq (5) entreprises ont répondu à l'avis public DG 2021-01;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MICHEL HÉBERT

IL EST RÉSOLU:

D'autoriser une aide financière à la Corporation du Golf Dorval pour l'acquisition de machineries et outils tel que décrit dans l'appel d'offres DG 2021-01;

1- Accorder un contrat à la compagnie Kubota-Lange Patenaude Équipement Ltée, pour la fourniture d'une tondeuse frontale avec accessoires et de deux véhicules tout terrain au montant total ne dépassant pas 66 066,65 \$ avant taxes;

2- Accorder un contrat à la compagnie Les Équipements Colpron Inc., pour la fourniture d'un tracteur pour golf avec chargeur frontal et cabine, rétro caveuse, souffleur à neige et un aspirateur à feuilles au montant total ne dépassant pas 101 897,00 \$ avant taxes.

Imputation budgétaire 02-701-96-996

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

#### **CM2104 141**

##### **4.m Services professionnels d'ingénierie dans le cadre du projet de réaménagement et de resurfaçage du stationnement du parc Ballantyne**

Attendu que les travaux du projet de réfection du stationnement Ballantyne initialement prévus en 2021 ont été reportés en 2022;

Attendu qu'un budget pour des services professionnels a été inscrit au PTI 2021;

Attendu que le mandat de services professionnels doit être octroyé immédiatement pour être en mesure d'aller en appel d'offres en début de 2022 et ainsi profiter de meilleurs prix;

Attendu que trois (3) entreprises ont répondu à l'appel d'offres public IM 2021-13;

Attendu qu'une vérification a été tenue avec le soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage quant à la bonne compréhension du mandat à effectuer et quant à la validité de son offre financière;

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MARGO HERON  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MARC DORET**

**IL EST RÉSOLU:**

D'accorder à la firme Shellex Groupe Conseil, entreprise ayant obtenue le meilleur pointage lors de l'évaluation des soumissions, le mandat IM2021-13 pour les services professionnels d'ingénierie dans le cadre du projet de réaménagement et de resurfaçage du stationnement du parc Ballantyne au montant de 71 284,50 \$ ttc. conformément à sa soumission ouverte le 6 avril 2021.

Imputation : Poste budgétaire 23 040 90 000, Projet 2021-11, financé par une affectation des activités de fonctionnement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

#### **CM2104 142**

##### **4.n Honoraires professionnels - Services d'arbitrage de griefs**

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MICHEL HÉBERT**

**IL EST RÉSOLU :**

D'autoriser le paiement des honoraires de l'entreprise Les Services d'Arbitrage de Berthier Inc. au montant de 11 669,97 \$ ttc dans le cadre de l'audition des griefs 17-0685, 17-0686 et 17-0814.

Imputation: Poste budgétaire 02 160 00 417

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**CM2104 143**

**4.o Démantèlement et reconstruction des murets et des escaliers à trois adresses sur l'avenue Lilas**

Attendu que deux (2) entreprises ont répondu à l'appel d'offres sur invitation TP 2021-08 pour le démantèlement et la reconstruction des murets et des escaliers à trois (3) adresses localisées sur l'avenue Lilas;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MARC DORET

IL EST RÉSOLU:

D'autoriser l'émission d'un bon de commande à l'entreprise B&B Déneigement et Pelouse Inc., plus basse soumissionnaire conforme, pour des travaux de démantèlement et reconstruction des murets et des escaliers à trois (3) adresses localisées sur l'avenue Lilas, au montant global de 92 381,00 \$ t.t.c. conformément à sa soumission ouverte le 8 avril 2021;

D'annuler le contrat TP 2020-09 approuvé par la résolution CM2008-284, et le remplacer par le contrat TP 2021-08.

Imputation: Poste budgétaire 02 190 00 995

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**CM2104 144**

**4.p Aménagement d'une aire d'exercices pour chiens**

Attendu que cinq (5) entreprises ont répondu à l'appel d'offres sur invitation TP2021-15 pour l'aménagement d'une aire d'exercices pour chiens au parc Surrey;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ROBERT LE SAGE  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

D'émettre une commande d'achat à l'entreprise Clôture Manic Ltée, plus basse soumissionnaire conforme, pour l'aménagement d'une aire d'exercices pour chiens au parc Surrey, au montant global de 46 702,85 \$ ttc conformément à sa soumission ouverte le 1<sup>er</sup> avril 2021.

Imputation: Poste budgétaire 23 080 90 000, projet 2021-24, financé par une affectation des activités de fonctionnement, suite au virement de 43 000\$ du PTI ligne 69.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**CM2104 145**

**4.q Approbation d'un ordre de changement pour le remplacement de la terrasse de béton - Centre communautaire Sarto-Desnoyers**

Attendu qu'à sa séance du 18 janvier 2021, le conseil autorisait l'octroi d'un contrat totalisant 1 067 313 \$ t.t.c. à l'entreprise Espace Construction Inc. pour les travaux de réfection et de modification de la terrasse et l'aménagement d'une salle multifonctionnelle au Centre communautaire Sarto-Desnoyers;

Attendu que suivant la démolition de la chape de béton existante de la terrasse au rez-de-chaussée du CCSD, l'ingénieur en structure a constaté des signes d'affaissement, d'effritement et délamination importante de la dalle de béton;

Attendu que l'ingénieur recommande une démolition complète et une reconstruction de la dalle de béton pour les motifs exposés au rapport d'expertise no.1 et confirmés dans le rapport final;

Attendu que ces travaux de remplacement de la terrasse en béton sont accessoires au contrat initial et ne pouvaient être prévisibles au moment de l'octroi du contrat initial;

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER MICHEL HÉBERT  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MARC DORET**

**IL EST RÉSOLU:**

D'autoriser l'ordre de changement 09 tel que révisé à la baisse suite aux négociations intervenues avec l'entreprise Espace Construction Inc., pour le remplacement de la terrasse de béton au Centre communautaire Sarto-Desnoyers dans le cadre des travaux de réfection et de modification de la terrasse et l'aménagement d'une salle multifonctionnelle au CCSD, au montant de 182 603 \$ t.t.c., conformément à son ordre de changement 09 révisé du 13 avril, modifiant celui du 7 avril 2021.

Imputation : Poste budgétaire 23 080 12 000, projet 2019-30, virement requis de 90 000 \$ du PTI ligne 69, financé par une affectation des activités de fonctionnement

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

## **CM2104 146**

### **4.r Intégration des travaux de l'avenue Chanteclerc aux travaux d'agglomération de construction d'une conduite d'eau potable de 600 mm de diamètre dans l'axe de l'avenue Chanteclerc**

Attendu le projet conjoint des villes de Pointe-Claire et Dorval de procéder au resurfaçage de l'avenue Chanteclerc entre le boulevard des Sources et l'avenue Deslauriers en 2021;

Attendu le projet de l'agglomération de Montréal d'alimentation en eau potable de la Cité de Dorval par l'usine de la ville de Pointe-Claire prévoyait la construction d'une conduite d'eau potable de 600 mm de diamètre dans l'axe de l'avenue Chanteclerc entre le boulevard des Sources et les terrains d'ADM en 2022;

Attendu le report des travaux sur Chanteclerc à 2022 afin de profiter des travaux faits par la Ville de Montréal;

Attendu qu'une conduite d'eau potable de la Cité dans l'axe des travaux de la Ville de Montréal doit être abandonnée;

Attendu l'économie d'échelle escomptée de par l'ampleur des travaux exécutés et par le paiement de la réfection de la tranchée par la Ville de Montréal;

Attendu l'acceptation de la Ville de Pointe-Claire pour l'intégration des travaux de resurfaçage de l'avenue Chanteclerc du boulevard Des Sources à l'avenue Deslauriers de son côté de la frontière à ceux de l'agglomération de Montréal;

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MARGO HERON  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

D'intégrer les travaux de resurfaçage de l'avenue Chanteclerc et d'abandon de conduite d'eau potable décrits au dossier 2021-04-16404 aux travaux effectués par l'agglomération de Montréal en 2022;

Que la Cité de Dorval s'engage à rembourser la part du coût des travaux de resurfaçage (incluant les services professionnels) et d'abandon de conduite d'eau potable effectués sur son territoire à l'agglomération de Montréal;

D'autoriser le maire et la greffière à signer, pour et au nom de la Cité, une entente avec la Ville de Montréal relativement à l'inclusion des travaux de resurfaçage de l'avenue Chanteclerc et d'abandon de conduite d'eau potable décrits au dossier 2021-04-16404 ainsi que tout autre document donnant effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

#### **CM2104 147**

##### **4.s Services professionnels - Contrôle de la qualité des matériaux - Projet d'agrandissement de l'aréna Dorval**

Attendu que le Service des travaux publics a fait une demande de prix auprès de trois (3) firmes pour des services professionnels en contrôle des matériaux et surveillance environnementale dans le cadre du projet d'agrandissement de l'aréna Dorval;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU  
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MARGO HERON

IL EST RÉSOLU:

De retenir les services professionnels de la firme ABS, seule entreprise pouvant fournir dans les délais demandés, des services professionnels en contrôle des matériaux et surveillance environnementale dans le cadre du projet d'agrandissement de l'aréna Dorval, pour un montant ne dépassant pas 24 999,00 \$ ttc. conformément à sa soumission du 12 avril 2021.

Imputation : Poste budgétaire 23 080 12 000, projet 2019-22, financé par une affectation des activités de fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

#### **CM2104 148**

##### **4.t Réhabilitation structurale de conduites d'égouts 2021**

Attendu que cinq (5) entreprises ont répondu à l'avis public d'appel d'offres IM 2021-04 pour la réhabilitation structurale de conduites d'égouts 2021;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ROBERT LE SAGE  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

D'accorder un contrat à CWW Réhabilitation inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la réhabilitation structurale de conduites d'égouts 2021, au montant global de 689 921 \$ t.t.c conformément à sa soumission ouverte le 13 avril 2021.

Imputation : Poste budgétaire 23 050 20 000, projet 2021-04, financé par une subvention TECQ

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

#### **CM2104 149**

##### **4.u Services professionnels - Mise à jour de la condition du réseau routier - 5e cycle**

Attendu qu'il y a lieu de mettre à jour les bases de données et le plan d'intervention du réseau routier de la Cité;

Attendu que deux (2) entreprises ont répondu à l'appel d'offres fait par voie d'invitation IM2021-12;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER PAUL TRUDEAU

IL EST RÉSOLU:

D'octroyer le contrat IM2021-12 à SNC-Lavalin Gem Québec inc., entreprise ayant obtenu le meilleur pointage lors de l'évaluation des soumissions, pour la mise à jour de la condition du réseau routier 5<sup>e</sup> cycle au montant global de 21 726,97 \$ t.t.c. conformément à sa soumission ouverte le 9 mars 2021.

Imputation : Poste budgétaire 02 320 25 411

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

#### **CM2104 150**

##### **4.v Réfection du pont d'étagement Côte-Vertu/A-13 - Autorisation de négocier un avenant à l'entente avec le ministère des Transports**

Attendu qu'à sa séance du 15 juin 2015 par la résolution CM1506 252, le Conseil confirmait son engagement révisé au montant de 560 000 \$ pour sa participation au projet de réfection du pont Côte-Vertu/A-13;

Attendu qu'à sa séance du 19 août 2019 par la résolution CM1908 282, le Conseil autorisait la signature d'une entente avec le Ministère des transports pour un montant ne dépassant pas 556 000 \$ confirmant ainsi sa part des coûts pour le projet de réfection du pont Côte-Vertu/A-13;

Attendu que ladite entente est intervenue le 5 décembre 2019 pour un montant ne dépassant pas 556 000 \$;

Attendu que le MTQ nous a transmis un état des coûts supplémentaires pour la part de Dorval au montant global de 1 251 000 \$ avant taxes;

Attendu que certains pourcentages de répartition des coûts seraient à renégocier et que le MTQ a démontré une ouverture à cet effet dans le cadre des échanges intervenus entre les parties;

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER MICHEL HÉBERT  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ROBERT LE SAGE**

**IL EST RÉSOLU:**

D'autoriser le directeur général et le directeur du Service des travaux publics ou son représentant désigné, à renégocier avec le MTQ, les pourcentages de répartition des coûts ainsi qu'un avenant pour coûts supplémentaires relativement à l'entente intervenue le 5 décembre 2019 pour le projet de réfection du pont d'étagement Côte-Vertu/A13, sous réserve que l'engagement final entre les deux parties soit approuvé par voie de résolution du Conseil;

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**CM2104 151**

**4.w Fourniture d'un conteneur/bureau**

Attendu qu'un conteneur/bureau fût requis au début de la crise de la pandémie pour répondre aux mesures de distanciation sociale entre employés;

Attendu que la location du conteneur/bureau fût prolongée jusqu'au 30 avril 2021 et approuvée par décision déléguée 2020-12-15927, totalisant une dépense de 11 106,61 \$ ttc au contrat de location à l'entreprise Conteneurs Experts Inc.;

Attendu que la situation de la pandémie perdure et qu'il nous est impossible d'en prévoir la fin et que les dépenses en location augmentent;

Attendu que le besoin des espaces bureaux dudit conteneur est indispensable afin de respecter les mesures de distanciation sociale;

Attendu qu'à la fin de la pandémie ce conteneur sera transféré à l'entrepôt Avoca;

Attendu qu'il y a lieu d'exercer une saine gestion des deniers publics;

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER PAUL TRUDEAU**

**IL EST RÉSOLU:**

D'émettre une commande d'achat à l'entreprise Conteneurs Experts Inc. pour la fourniture d'un conteneur/bureau, au montant global de 24 892,09 \$ ttc conformément à sa soumission du 14 avril 2021.

Imputation: Poste budgétaire 02 320 45 649

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

**CM2104 152**

**5.a Autorisation de dépenses de réclamations**

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ROBERT LE SAGE  
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MARGO HERON**

**IL EST RÉSOLU:**

D'autoriser le paiement complet et définitif des réclamations décrites au rapport de la greffière pour la période du 11 mars au 14 avril 2021 et totalisant 1 163,54 \$ non taxable.

Imputation: Poste budgétaire 02 190 00 995.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

## **CM2104 153**

### **5.b Virements budgétaires**

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER MICHEL HÉBERT  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER PAUL TRUDEAU

IL EST RÉSOLU:

D'autoriser les virements budgétaires aux divers postes budgétaires détaillés dans le dossier décisionnel 2021-04-16181.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

## **CM2104 154**

### **5.c Liste des dépenses autorisées**

Est soumise, pour l'information du conseil, la liste des dépenses autorisées, du 16 mars au 19 avril 2021, en vertu de l'article 7.4 du règlement RCM-30-2009.

---

## **CM2104 155**

### **5.d Autoriser une aide financière au comité du Musée d'histoire et du patrimoine de Dorval**

Attendu que le comité du Musée d'histoire et du patrimoine de Dorval souhaite commémorer en 2022, les 20 ans de cet établissement;

Attendu que le Musée aura besoin d'une ressource supplémentaire pour le projet de mise en valeur de la collection;

Attendu que le Musée d'histoire et du patrimoine de Dorval a obtenu une aide financière de 18 863 \$ du gouvernement fédéral, Patrimoine Canada "volet Fonds d'urgence relatif à la COVID" pour l'embauche d'une ressource additionnelle;

Attendu le manque à gagner de 20 000 \$ entre le salaire qui sera versé à la nouvelle ressource et le montant total de l'aide financière obtenue;

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MARGO HERON  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER PAUL TRUDEAU

IL EST RÉSOLU:

D'autoriser l'émission d'un chèque de 20 000 \$ au Musée d'histoire et du patrimoine de Dorval pour couvrir le manque à gagner de la subvention versée pour l'embauche d'une ressource additionnelle.

Imputation: poste budgétaire 02-702-59-996

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**CM2104 156**

**5.e Dons et souscriptions**

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ROBERT LE SAGE  
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MARGO HERON

IL EST RÉSOLU:

D'autoriser une assistance financière aux organismes qui suivent:

- a) Royal Canadian Legion au montant de 9 000 \$ à imputer au poste budgétaire 02 190 00 996;
- b) Festival de la Voix au montant de 4 000 \$ à imputer au poste budgétaire 02 702 90 996;
- c) Fondation Sainte-Anne au montant de 800 \$ à imputer au poste budgétaire 02 110 00 310;
- d) Fondation de l'Hôpital Lachine CUSM au montant de 3 300 \$ à imputer au poste budgétaire 02 110 00 310;
- e) WIAIH au montant de 4 926 \$ à imputer au poste budgétaire 02 590 30 996.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**CM2104 157**

**5.f Demande d'aide financière - Développement des collections de la bibliothèque**

Attendu qu'il y a lieu de mettre à jour et d'enrichir la collection de prêts et de référence à la bibliothèque;

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MARGO HERON  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MARC DORET

IL EST RÉSOLU:

D'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Aide aux projets - volet Appel de projets en développement des collections des bibliothèques autonomes, pour l'année financière 2020-2021; et

De confirmer au ministère de la Culture et des Communications l'engagement de la Cité de Dorval à financer la totalité des dépenses prévues pour le développement des collections de la bibliothèque pour l'année 2021, incluant la part correspondant à la subvention qui sera allouée par le ministère; et

D'autoriser le directeur du Service des loisirs et culture à signer tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**CM2104 158**

## **5.g Dépôt du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe au 31 décembre 2020**

Sont déposés, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier et le rapport de l'auditeur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

De prendre acte de ces rapports à être transmis au Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la loi.

---

### **CM2104 159**

#### **5.h Acquisition par voie d'expropriation du lot 1 523 315 - Transfert de propriété**

Attendu la résolution CM1810 372 du conseil municipal autorisant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation du lot 1 523 315 à des fins municipales;

Attendu qu'une offre d'indemnité d'expropriation s'avère nécessaire en vue de l'acquisition du lot 1 523 315;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER MARC DORET  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 778 000 \$ à l'ordre du ministre des Finances du Québec à être déposé au greffe de la Cour supérieure en vue de l'acquisition pour des fins municipales du lot 1 523 315 du cadastre du Québec.

D'autoriser l'émission d'un chèque au montant de 116 505,50\$ à l'ordre du ministre des Finances du Québec représentant la TPS et la TVQ dans l'éventualité où cette transaction serait taxable.

Imputation: Poste budgétaire 23 080 17 000, projet 2019-80, financé par une affectation des activités de fonctionnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

### **CM2104 160**

#### **6.a Comité consultatif d'urbanisme - Approbation du procès-verbal du 14 avril 2021**

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER MARC DORET  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ROBERT LE SAGE

IL EST RÉSOLU:

1. D'approuver le procès-verbal du 14 avril 2021 du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter les recommandations se détaillant comme suit :

a) Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

- 2855, boulevard des Sources - Recommandé unanimement

b) Plans d'implantation et d'intégration architecturale

- 200, avenue Dorval - Recommandé unanimement

- 185, avenue Dorval - Recommandé unanimement

- 2, avenue Saint-Charles - Refusé unanimement
- 265, boulevard Strathmore - Refusé unanimement
- 2190, avenue Lark- Refusé unanimement
- 18, avenue Martin - Recommandé unanimement
- 665, boulevard Neptune - Recommandé unanimement
- 675, boulevard Neptune - Recommandé unanimement
- Lot 6 220 978, avenue Kathleen-Laing -Recommandé unanimement
- 545-547, boulevard Pine Beach - Refusé unanimement
- 211, boulevard Pine Beach - Recommandé unanimement

c) Demande de dérogations mineures

- 211, boulevard Pine Beach - Recommandé unanimement

Ladite demande à être approuvée à une séance du conseil ultérieure, conformément aux articles 2.10 et 2.11 du *Règlement sur les dérogations mineures* 1391D-91.

d) Demande d'usage conditionnel

- 265, boulevard Strathmore - Recommandé unanimement

Ladite demande à être approuvée à une séance du conseil ultérieure, conformément à l'article 145.34 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CM2104 161**

**6.b Comité d'étude de démolition d'immeubles - Dépôt du procès-verbal du 14 avril 2021**

Est déposé, pour information des membres du conseil, le procès-verbal de la séance du 14 avril 2021 du Comité d'étude de demande de démolition pour l'immeuble suivant:

- 545, boulevard Pine Beach - Autorisé

**CM2104 162**

**6.c Rapport comparatif et liste des permis - mars 2021**

Sont déposés pour information aux membres du conseil, les documents suivants émis par la Directrice de l'aménagement urbain:

- Liste de tous les permis généraux émis pour le mois de mars 2021;
- Rapport comparatif progressif des permis émis pour les mois de janvier à mars 2020 et 2021.

**CM2104 163**

**6.d Nomination - Membre du Comité consultatif d'urbanisme de la Cité de Dorval**

Attendu qu'il y a un poste vacant au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Cité de Dorval;

Attendu qu'il y a lieu de le combler dans les meilleurs délais afin d'assurer le bon fonctionnement dudit Comité et de respecter les dispositions du règlement constituant le CCU;

Attendu que le Service de l'aménagement urbain recommande la candidature de madame Melanie Sarris, architecte de formation (IAP) et résidente de la Cité de Dorval;

**SUR PROPOSITION DU CONSEILLER MARC DORET  
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MARGO HERON**

**IL EST RÉSOLU:**

D'approuver la nomination de madame Melanie Sarris à titre de membre à part entière du Comité consultatif d'urbanisme de Dorval afin de lui permettre d'assister aux séances du comité dès le mois de mai 2021.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

#### **CM2104 164**

##### **6.e Projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble au 2855, boulevard des Sources sur le lot 1 523 767 dans la zone C04-08 - Premier projet de résolution**

Attendu que l'article 145.36 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme permet au conseil d'une municipalité d'adopter un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble;

Attendu que la Cité de Dorval a adopté le Règlement numéro RCM-60E-2015 sur les projets particuliers de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble à sa séance du 15 juin 2015 et que ledit règlement est en vigueur depuis le 9 octobre 2015;

Attendu qu'en vertu de ce règlement, une municipalité peut autoriser, sur demande et à certaines conditions, un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble qui déroge à ses règlements d'urbanisme en vigueur;

Attendu que l'article 145.38 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme stipule que le conseil d'une municipalité doté d'un comité consultatif d'urbanisme doit, après la consultation du comité, accorder ou refuser la demande d'autorisation d'un projet particulier qui lui est présentée et motiver sa décision;

Attendu qu'à ses rencontres du 10 mars 2021 et du 14 avril 2021, le Comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation du projet particulier numéro PPCMOI-2021-14 visant l'aménagement d'un restaurant « Starbucks » dans le cadre du projet de construction d'une station de service avec dépanneur au 2855, boulevard des Sources sur le lot 1 523 767;

Attendu que ce projet répond aux critères énoncés au règlement RCM-60E-2015 et qu'il respecte les objectifs du plan d'urbanisme de la Cité, conformément à l'article 145.36 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Attendu qu'en vue d'enclencher un processus de consultation un projet de résolution doit être adopté par le conseil;

**SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MARGO HERON  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MARC DORET**

**IL EST RÉSOLU:**

D'adopter un premier projet de résolution autorisant le projet particulier numéro 2021-0014 tel que décrit ci-dessous et aux conditions y mentionnées :

1. Territoire d'application

La présente résolution s'applique au lot 1 523 767 du cadastre du Québec dans la zone C04-08.

2. Autorisation

Malgré le règlement de zonage en vigueur, l'implantation de l'usage « Restaurant » est autorisé aux conditions prévues à la présente résolution.

3. Description du projet particulier

Le projet vise la démolition de l'ancien dépanneur et l'ancienne marquise afin d'ériger une nouvelle station de service avec nouveau dépanneur avec restaurant Starbucks selon le plan d'aménagement paysager datée du 3 février 2021 et révisé le 25 mars 2021.

4. Dérogation autorisée

Il est autorisé de déroger au Règlement de zonage de la Cité de Dorval (RCM-60A-2015) pour ce projet particulier afin d'autoriser l'usage suivant :

Usage 5811 « Restaurant et lieu où l'on sert des repas (avec ou sans terrasse) » ne faisant pas partie de la liste des usages autorisés dans la zone C04-08.

5. Conditions

a. Une somme de 5000 \$ devra être versée pour couvrir les coûts de publications des avis publics requis dans le cadre du processus d'approbation du projet;

b. Les travaux de reconstruction du trottoir s'il y a lieu bordant les boulevards des Sources et Hymus soient à la charge du promoteur.

6. Délai du début de la réalisation

La construction du bâtiment devra débuter dans les douze (12) mois suivants l'entrée en vigueur de la présente résolution.

De tenir une assemblée publique de consultation à huis clos sur ledit projet particulier à la date et l'heure à être déterminés par la Directrice de l'aménagement urbain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**CM2104 165**

**7.a Proclamation de la semaine nationale de la santé mentale 2021 - 3 au 9 mai 2021**

Attendu que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 3 au 9 mai 2021 ;

Attendu que l'Association canadienne pour la santé mentale - Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 70 ans, invite cette année la population à parler des émotions que nous vivons tous ;

Attendu que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards avec la pandémie ;

Attendu que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

Attendu que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

Attendu que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

Attendu qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

Que le conseil municipal de la Cité de Dorval proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 "Semaine de la santé mentale" et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à '#Parlerpourvrai' et à partager la trousse d'outils de la campagne de façon à contribuer à un environnement favorable à la santé mentale des citoyens et citoyennes.

---

## **CM2104 166**

### **7.b Approbation du bilan de réalisations 2020 à l'égard des personnes handicapées**

Attendu qu'à sa séance du 25 mai 2020, le Conseil adoptait le plan d'action triennal à l'égard des personnes handicapées 2019-2021 de la Cité de Dorval, le tout conformément à la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*;

Attendu qu'en vertu de cette même loi, le Conseil doit adopter et déposer annuellement auprès de l'Office des personnes handicapées, un bilan des réalisations de l'année antérieure visant à faire état de l'avancement des points d'action prévus au plan d'action triennal;

SUR PROPOSITION DE LA CONSEILLÈRE MARGO HERON  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER ROBERT LE SAGE

IL EST RÉSOLU:

D'adopter tel que soumis le bilan de réalisations 2020 à l'égard des personnes handicapées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

## **CM2104 167**

### **8.a Confirmation de permanence au poste de Directeur des services administratifs et Trésorier**

Attendu que monsieur Gheorghe Lucian Todoran a complété à la satisfaction de son supérieur sa période de probation au poste de Directeur des services administratifs et Trésorier ;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER MICHEL HÉBERT  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

De confirmer, à compter du 19 avril 2021, la nomination permanente de monsieur Gheorghe Lucian Todoran au poste de Directeur des services administratifs et Trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

## **CM2104 168**

## **8.b Confirmation de permanence au poste de chef de division, culture et bibliothèque au Service des loisirs et culture**

Attendu que madame Andréanne Alain a complété à la satisfaction de son supérieur sa période de probation au poste de chef de division, culture et bibliothèque au Service des loisirs et culture;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER ROBERT LE SAGE  
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MARGO HERON

IL EST RÉSOLU:

De confirmer, à compter du 19 avril 2021, la nomination permanente de madame Andréanne Alain au poste de chef de division, culture et bibliothèque au Service des loisirs et culture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

## **CM2104 169**

### **8.c Mesure disciplinaire**

Attendu la rencontre disciplinaire du 17 mars 2021 entre l'employé # 70143 et les représentants patronaux et syndicaux concernant un avis d'infraction remis le 4 mars 2021 pour des faits survenus le 10 décembre 2020;

Attendu les recommandations du Directeur général détaillées dans le rapport «Analyse et recommandation de la direction générale en vue d'une mesure disciplinaire» suite à la rencontre du 17 mars 2021;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER MARC DORET

IL EST RÉSOLU:

D'autoriser la suspension sans solde de l'employé # 70143 pour trois (3) jours ouvrables pour les motifs exprimés dans le rapport du Directeur général, suspension à être fixée au moment opportun par son supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

## **CM2104 170**

### **8.d Ajustements salariaux du personnel cadre pour 2021**

Attendu que les évaluations de rendement pour l'année 2020 du personnel cadre sont complétées;

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER MICHEL HÉBERT  
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MARGO HERON

IL EST RÉSOLU:

D'approuver, rétroactivement au 1er janvier 2021, les ajustements salariaux du personnel cadre tel qu'il appert à la liste confidentielle préparée par le Directeur général en date du 12 mars 2021 ainsi que les bonifications prévues à la liste confidentielle datée du 19 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

**CM2104 171**

**10.a Levée de la séance**

SUR PROPOSITION DU CONSEILLER PAUL TRUDEAU  
APPUYÉE PAR LE CONSEILLER CHRISTOPHER VON RORETZ

IL EST RÉSOLU:

Que la séance soit et elle est levée à 21 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

---

MAIRE

---

GREFFIÈRE

Je soussigné, Edgar Rouleau, maire de la Cité de Dorval, approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

---

MAIRE